



Dissay

les échos

Le Journal de la commune de DISSAY

1^{er} SEMESTRE 2021

www.dissay.fr



Les Bouleaux, un nouveau quartier dès 2021 P. 17

DISSAY

Découvrez Dissay autrement !

Une application à découvrir sans modération

P. 5



Découvrir la biodiversité sur le terrain

P. 6

Centre-bourg, une inauguration à la hauteur du projet

P. 20

Et aussi dans ce numéro...



Sommaire

Communication	3
Citoyenneté	4
Tourisme	5
Environnement	6-8
Grand Poitiers	9
Développement économique	10-11
Éducation - Solidarités	12-15
Urbanisme	16-19
Animations	20-21
Vie associative	22-23
Retour en images	24
<i>Sur les registres de l'État civil...</i>	24



L'Agenda 2021 de Dissay est paru...

La commune offre depuis 2018 un agenda lors de la cérémonie des vœux du maire et de l'équipe municipale. Des exemplaires étaient aussi mis à disposition des commerçants... La cérémonie des vœux annulée, les agendas 2021 ont donc été déposés chez les commerçants et à la mairie. Un envoi a également été fait en direction des responsables associatifs. Si vous souhaitez en disposer, dépêchez-vous, il en reste peut-être quelques uns !

Utile au jour le jour, en plus des fonctions habituelles d'un agenda, celui de Dissay vous donne accès à de nombreuses informations utiles : horaires de la mairie, contact des élu.e.s et des services municipaux, adresses utiles, annuaire des associations, des commerçants et artisans... Vous y retrouverez aussi des articles présentant des réalisations municipales achevées ou en projet... un Dissay les Échos, en miniature !



© Alex Oz / Mairie de Poitiers

Chères Disséennes, Chers Disséens,

Cette année 2021 commence dans notre pays comme s'est terminée l'année 2020, avec une crise sanitaire inédite dont les conséquences humaines, sociales et économiques perturbent encore, et pour quelques temps, notre quotidien. Et même si toutes nos activités, professionnelles, personnelles, associatives ou même municipales sont impactées, il faut bien admettre que protéger les autres et nous protéger restent des priorités intangibles. Chacune et chacun doit être conscient qu'il ne faut pas relâcher sa vigilance, même vaccinés, pour sortir de cette situation au plus vite.

Pour autant, loin de céder à la morosité ou à l'immobilisme, notre commune a su réagir et s'organiser pour s'adapter à cette nouvelle donne. Résultat : nous avons réalisé l'intégralité du programme d'investissements 2020 dans tous les domaines de la vie communale : urbanisme et cadre de vie, environnement et biodiversité, écoles et périscolaire, action sociale... ainsi vous retrouverez, dans cette nouvelle édition du magazine municipal, des témoignages concrets des réalisations menées sur notre commune. Parmi celles-ci, je ne peux évidemment passer sous silence la transformation des espaces publics de notre centre-bourg, initiative territoriale aujourd'hui reconnue nationalement par une « Victoire de l'Investissement Local 2020 ».

En 2021, avec la nouvelle équipe municipale que vous avez élue en mars dernier, nous aurons pour objectif de mettre en œuvre nos premières priorités collectives 2020-2026 avec et au service des Disséennes et des Disséens. Quelques exemples :

- la finalisation, dans les meilleures conditions, du quartier intergénérationnel des Bouleaux et l'accueil de ses premiers habitants...
 - la mise en place de la fibre optique pour une couverture de 60 % des foyers dès cette année ;
 - l'aménagement ou le réaménagement d'espaces publics ou d'équipements de qualité (la rue de Fortpuy, le complexe sportif...);
 - la réalisation d'un centre technique municipal accueillant et opérationnel, financé en grande partie par l'État dans le cadre du Plan de relance ;
 - les études opérationnelles et projets architecturaux concernant la Maison paramédicale et le pôle associatif et culturel de l'Arlequin ;
 - la mise en œuvre, en partenariat avec la commune de Jaunay-Marigny et l'Appui, de la démarche "Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée"
- ... sans oublier l'implantation de nouveaux projets économiques, les multiples actions au service de l'éducation et des solidarités et, dès que possible, de nouveaux temps forts dans les domaines de l'animation, de la culture et de la convivialité.

À Dissay, l'année 2021 sera donc à nouveau une année de projets et de réalisations, une année où je sais encore pouvoir compter sur vous toutes et tous, responsables et bénévoles d'associations, entrepreneurs, commerçants, artisans, équipes enseignantes, personnel municipal, citoyennes et citoyens volontaires engagé.e.s dans les actions communales...

C'est tous ensemble que nous créons et maintenons le lien qui consolide notre vivre ensemble. C'est tous ensemble que nous contribuons à la vitalité et à l'attractivité de notre commune. C'est tous ensemble que nous continuerons à faire de Dissay une commune où il fait bon vivre et entreprendre.

À toutes et à tous, j'adresse ou renouvelle mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux pour 2021. Que cette année vous apporte bien entendu une santé à toute épreuve, de la réussite dans vos activités, quelles qu'elles soient, et surtout beaucoup de petits bonheurs amicaux ou familiaux.

Une année davantage placée sous le signe de la sérénité et de la solidarité.

À votre écoute et à vos côtés,
Michel François, Maire de Dissay

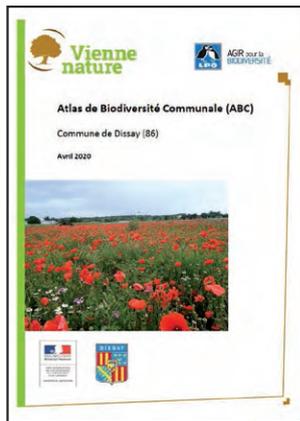
Dissay, les Echos Directeur de la publication : Michel François, maire de Dissay • Rédacteur en chef : Pierre Brémond, 1^{er} adjoint Communication, Animation, Vie Associative. Rédaction : les commissions municipales • Photos et illustrations : Jean-Louis Antunes, Cléopâtre Bizot, Pierre Brémond, Alain Gallou-Remaudière, Lise-Marie Hélène (TAP), Michel Lherahoux, Dominique Lusseau, Sophie Seguin, Corentin Soleilhac, Céline Teillet, Agrial, Biosynthesis production, Freepix, Pixabay • Maquette : Kazar • Imprimé par Megatop sur papier issu des forêts gérées durablement.
Contact : Mairie de Dissay - 240, rue de l'église - 86130 Dissay - Tél. 05 49 52 34 56 - www.dissay.fr

Pour encore mieux connaître votre commune...

Demandés par l'équipe municipale ou prescrits par les textes, des rapports détaillés sont à la disposition des élu.e.s. Afin qu'ils soient consultables par chaque habitant, des éditions ont été intégrées aux ouvrages de la Médiathèque. Deux exemples récents : l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC) et le rapport de suivi archéologique, lors du réaménagement du centre-bourg.

L'ABC de l'environnement disséen

Pour valoriser son environnement, il faut bien le connaître ! C'est pourquoi, en 2019, la mairie a répondu à l'appel à projet de l'État pour obtenir un financement à la réalisation d'un ABC. Dissay a fait



partie des 19 communes retenues en France.

Les études nécessaires, réalisées avec Vienne Nature et la LPO, ont porté sur l'environnement de toutes les zones cultivées, naturelles, boisées, forestières et humides.

L'ABC contient des données naturalistes, des synthèses de connaissances sur les habitats naturels, la faune, la flore, les espèces et leurs habitats. Il fait l'inventaire des arbres isolés, des haies, des bois, des plantes messicoles, de la faune ainsi qu'une cartographie pour comprendre les enjeux de la Trame Verte et Bleue.

L'ABC témoigne ainsi de la richesse de notre biodiversité et de nos milieux mais aussi de la fragilité des équilibres de nos écosystèmes.

Aussi, pour chaque volet de l'étude, l'ABC élabore des préconisations de gestion et de préservation pour valoriser, restaurer et péren-

niser notre biodiversité. C'est donc, pour le Conseil municipal, une aide précieuse à la décision, pour développer des actions durables sur notre territoire.

Un rapport des fouilles archéologiques riche d'informations

Prescrit par le Service Régional de l'Archéologie, un suivi de chantier a été réalisé par la société ÉVEHA. Son équipe a repéré, dessiné, photographié les traces du

passé disséen. Différents spécialistes se sont ensuite penchés sur ces découvertes et, grâce à leurs connaissances, ont pu nous éclairer sur la présence de céramiques, murs anciens, monnaies, ossements humains...

Cette étude a mis au jour ou confirmé la présence à Dissay d'une activité métallurgique au Moyen-âge, d'un premier cimetière paroissial aux alentours du château. Elle



donne des éléments sur la configuration du centre-bourg, avant le grand bouleversement de la fin du XV^e siècle (construction du château actuel et de l'église). Les traces les plus récentes d'anciens bâtiments sont également répertoriées, de l'ancienne scierie jusqu'au transformateur électrique de la place Pierre d'Amboise, visible sur les cartes postales du

milieu du XX^e siècle.

Bonne lecture !

Vous avez dit numérique ?

En avril 2009, Dissay entrait dans le monde du numérique avec le site internet communal *dissay.fr*. L'application pour mobiles « Communecté Dissay » est venue le rejoindre avec la vocation d'une information pratique et réactive. Plus récemment, la page Facebook « Dissay Animations », s'est centrée sur les événements festifs ou culturels. Dernière née, ODissay est une application

pour mobiles, à vocation ludique et touristique (voir page 5).

Dissay.fr prépare sa mue

Le site internet que vous connaissez bien commence à dater ! Bien qu'il réponde encore correctement à la majorité des utilisations, ses 12 ans d'existence bientôt atteints, le rangent, pour la technologie du numérique, dans la catégorie des ancêtres ! Ainsi n'est-il pas adapté à

la consultation sur les smartphones ou les tablettes... La commission communication travaille donc actuellement à la conception d'un futur site internet où vous retrouverez toujours les actualités, l'agenda, les projets municipaux par domaine de compétence...

Plus animé, ergonomique et moderne, il arrivera pour le printemps 2021. Une chose ne changera pas : l'adresse internet sera toujours *dissay.fr*.

Comment gérer un conflit de voisinage ?

La mairie est souvent saisie lors de conflits entre voisins. N'ayant pourtant aucun mandat pour gérer ce qui reste de l'ordre du privé, la mairie peut parfois tenter des conciliations.

Mais la première démarche à faire est de rencontrer votre voisin pour s'expliquer à l'amiable et sans agressivité. Une majorité de litiges peut se résoudre ainsi. S'il y a toujours désaccord, nous vous engageons à joindre votre référent de quartier (l'accueil de la mairie vous donnera ses coordonnées).

Vous pouvez aussi exposer vos griefs par courrier en précisant votre nom, votre adresse et un moyen de contact (téléphone, mail). Les lettres anonymes, reçues en mairie ne donnent évidemment lieu à aucune suite.

Si après l'intervention du référent de quartier la situation demeure la même, les deux parties seront invitées à contacter le conciliateur de justice : M. Jean-Paul Berger.

06 59 40 27 43 - jean-paul.berger2@orange.fr

Les bacs de déchets, leur place n'est pas sur le trottoir

On ne le répétera jamais assez : les bacs des ordures ménagères ou de tri doivent être mis à disposition du personnel de collecte, la veille du jour du ramassage, à 19 heures et doivent le lendemain matin être rangés dans votre propriété ou, selon les cas, dans les espaces collectifs ! Les agents du service technique ont d'ailleurs aménagé ou réhabilité récemment certains de ces espaces de rangement des bacs.

Mais, certains habitants les laissent en permanence sur le trottoir. En dehors de la gêne occasionnée pour la circulation des piétons, cela donne une image peu flatteuse de notre commune...



Un avis demandant à respecter cette règle sera bientôt déposé, par les référents de quartier, sur les bacs qui ont

été domiciliés sur le trottoir. Avant cela, il reste un temps pour réagir : merci de garder vos bacs chez vous !

Cimetière, reprise de concessions anciennes

Dans la partie la plus ancienne du cimetière, de nombreuses tombes, très anciennes, sont malheureusement en état d'abandon. Leur entretien, à la charge des familles, n'est plus assuré. Cela nuit au bon ordre et à la décence nécessaire dans ce lieu.

La commune débute donc une procédure, très encadrée, de reprise de ces concessions. Il faut que la concession ait plus de trente ans, que la dernière inhumation date de plus de dix ans et que l'état d'abandon soit constaté. Un procès-verbal est alors rédigé et communiqué à la famille, si elle est connue. Ce procès-verbal est également affiché au pied de la tombe pendant trois ans. Si, au bout de cette procédure, aucun contact n'a été possible, le Conseil municipal se prononcera au sujet de la reprise de ces concessions.

Halte aux décharges sauvages !

Chaque vendredi après-midi, une équipe de deux agents du service technique sillonne le territoire de la commune pour récupérer des déchets déposés dans la nature par des personnes indélicates. Ces dépôts sauvages peuvent être sur le bord de la route ou dans des chemins communaux. Ils peuvent aussi se trouver sur des terrains privés. Les agents n'ont alors pas le droit d'intervenir et la mairie doit se retourner vers le propriétaire du terrain... qui n'est en rien coupable mais endosse la responsabilité de ce dépôt !

En plus du coût induit par les frais de personnel, il est de plus en plus fréquent d'y retrouver des produits dangereux. C'est le cas par exemple des plaques de toitures en fibro-ciment contenant de l'amiante. La mairie doit

alors faire intervenir une entreprise spécialisée et le coût ampute donc d'autant le budget communal.

Il est rappelé que la déchetterie des Millas est ouverte du lundi au samedi. Pour les déchets contenant de l'amiante non friable, la déchetterie Saint-Nicolas (à proximité de l'aéroport de Biard) est ouverte à tous les habitants des 40 communes de Grand Poitiers. Un justificatif de domicile de moins de trois mois permet d'obtenir une carte d'accès. Le dépôt est autorisé à raison de 20 m² par an et par foyer. Le matériel pour emballer les plaques durant le transport est fourni. Ce service est gratuit.

Rien ne peut donc justifier les dépôts sauvages qui seront systématiquement poursuivis. Attention aux auteurs qui risquent jusqu'à 15 000 € d'amende !

ODissay : une application à découvrir sans modération

Téléchargez cette nouvelle application sur Google play ou l'Apple store ! À vocation ludique et touristique, elle s'enrichira, tout au long de l'année 2021, de nouvelles balades à Dissay, agrémentées de quiz à tester en famille ou entre amis. Allez au point de départ de la balade choisie... et laissez-vous guider, en ouvrant bien les yeux. Cela pourrait vous aider à répondre aux questions finales ! ODissay propose aussi les actualités et l'agenda communal. Elle permet également de trouver

tous les contacts utiles pour dormir, manger, se ravitailler et se divertir... Une fois le commerce choisi, le GPS de votre téléphone vous guidera jusqu'au pas de porte.

En 2021, partez à l'ODissay

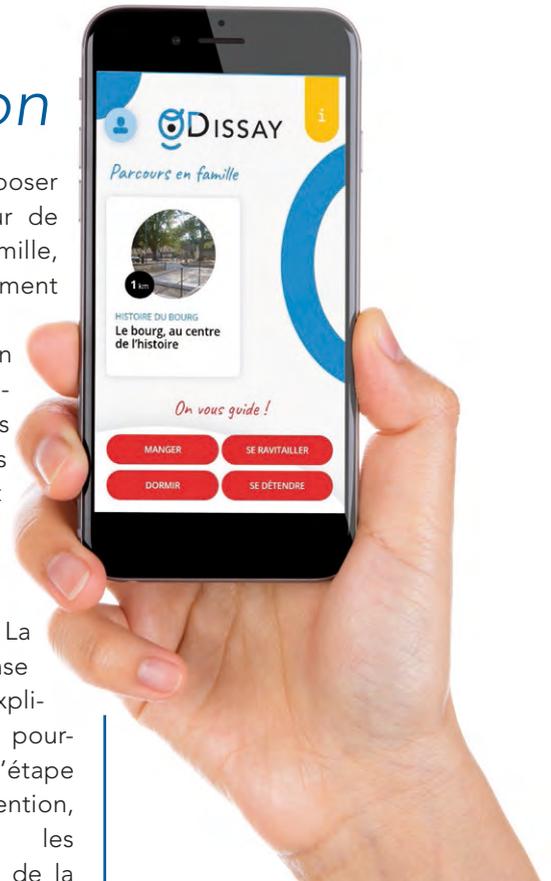
Cette nouvelle application pour appareils mobiles est proposée depuis septembre 2020, lancée lors de l'inauguration du centre-bourg.

L'attrait et la nouveauté de cette

application est de proposer des balades ludiques autour de questionnaires, à faire en famille, entre amis. ODissay, ou comment découvrir Dissay autrement ! Une fois la balade choisie, un premier texte de présentation vous indique ce que vous allez découvrir. Une carte vous montrera sur un plan le point de l'étape suivante. A chaque étape une question est posée et vous devrez choisir parmi plusieurs réponses. La

bonne réponse vous sera expliquée et vous pourrez rejoindre l'étape suivante. Attention, ouvrez bien les yeux : à la fin de la balade, un quiz-photo à partir d'éléments rencontrés sur le parcours vous permettra, peut-être, de gagner des cadeaux !

Cette rubrique va s'étoffer dans les mois à venir pour proposer, cet été, plusieurs balades avec des questionnaires sur différentes thématiques.



Vous pouvez télécharger ODissay directement sur Google play ou l'Apple store. Vous pouvez aussi, depuis votre téléphone, retrouver les liens de téléchargement en flashant ce QR code (à retrouver aussi sur le lutrin de la place Pierre d'Amboise), ou sur www.odissay.fr.



Bientôt des goodies disséens !

Apparu il y a quelques années dans le vocabulaire français, le terme "goodies" désigne des objets de communication que l'on peut éventuellement offrir en cadeau. L'équipe municipale étudie la possibilité d'en réaliser quelques uns. En effet, il n'y a pour l'instant pas d'objet, à l'effigie de Dissay, à offrir

lors d'événements ou de cérémonies marquantes.

Si les objets ne sont pas encore totalement sélectionnés, une chose est sûre, le choix se fera dans une démarche responsable. Pas de stylos qui ont traversé les océans ou autres porte-clefs clignotants, en plastique et non recyclables !

À Dissay, ces objets devront répondre à des critères précis : utilisation de matières recyclées, fabrication à proximité...

Les premiers goodies devraient être disponibles à partir de l'été 2021, et vous pourrez certainement en gagner en jouant sur l'application mobile ODissay...

Découvrir la richesse communale sur le terrain

L'Atlas de Biodiversité Communale (ABC) aujourd'hui disponible, subventionné par le Ministère de la transition écologique, a établi un recensement complet de la biodiversité (espèces animales et végétales) et des milieux naturels. La commune a également mis en place des actions de sensibilisation à l'importance de cette biodiversité qui nous environne.

Des plantes comestibles et médicinales à nos pieds !



Dans le cadre de la convention avec l'Espace Mendes-France, le botaniste Jean-Pierre Scherer a conquis son public, le 21 août, sur le coteau des Ribatons, avec une balade ponctuée d'agréables découvertes : les plantes de bord des chemins, des chaumes, ou qui poussent sur les murets anciens ont bon goût et parfois des vertus médicinales.

Certains ont pris des notes pour ne pas oublier le nom scientifique ou la classification de ces plantes, d'autres se sont laissé emporter par les anecdotes historiques ou les croyances de la tradition populaire...

Chaque participant pourra désormais déguster la salade de plantain, d'oseille sauvage, de chicorée, ou soigner ses maux à l'aide de la

centaurée, le fenouil ou la benoîte digestive, jusqu'au millepertuis anti-dépressif... Un beau voyage entre les mots et les maux... du naturel au culturel.

Après avoir herborisé, les questions et les échanges se sont poursuivis autour « d'un dîner sur l'herbe », bien sûr, tiré du sac, en attendant la nuit noire.

En effet, un voyage plus lointain attendait les participants de cette soirée. Deux animateurs astronomes équipés d'un télescope puissant ont fait découvrir les anneaux de Saturne, le lever de Mars à l'horizon, les reliefs de la Lune, Jupiter et d'autres planètes puis les étoiles et les constellations. Ce spectacle astronomique, scientifique et poétique a captivé un public attentif, curieux et ravi jusque tard dans la nuit.

Balade au fil de l'eau

Au jardin comme au bord de la rivière, « *la richesse d'un milieu se mesure à son degré de biodiversité* », écrit l'entomologiste Vincent Albouy.

C'est dans la prairie du Guéteau, le long de la rive du Clain et dans le marais des Louardières, que Lucie Texier de Vienne Nature, a conduit un groupe de curieux le 19 septembre,

pour une promenade naturaliste au bord de l'eau.

Les observations furent nombreuses entre les plantes aquatiques (joncs des tonneliers, potamot...) et le peuple des ruisseaux (épinouche, gammare, palourde d'eau douce), sans compter un martin-pêcheur posté sur la rive, un héron afféré à la pointe de l'île du moulin, un couple de Gallinule poule d'eau sur les nénuphars et une ronde de mésanges dans les saules. La balade s'est poursuivie à la recherche d'indices de présence du castor.

Cette sortie fut aussi l'occasion de découvrir comment l'homme, au fil des siècles, a utilisé l'eau sur cette zone : fossés, canaux, pontets, lavoirs... pour l'arrosage des jardins, le maintien en eau des douves du château, et le rouissage du chanvre.

Ce groupe aura découvert la richesse du marais des Louardières. Cette zone humide est un réservoir de biodiversité qui épure les eaux, piège le carbone et sert aussi de tampon en cas de crue.

L'Espace Naturel Sensible (ENS) des Communaux est identifié par le Département, pour ces habitats, sa flore et sa faune, comme espace remarquable, à protéger, à conserver et à valoriser.



Une balade gourmande mais masquée !



Habituellement programmée en juillet, la balade gourmande a été repoussée en 2020 au 5 septembre. C'est chaque année un moment attendu où la mairie fait le plein d'inscriptions (la réservation est obligatoire et seuls les cent premiers peuvent participer). L'édition 2020 n'a pas dérogé à la règle. Il a été possible de l'organiser, sur autorisation de la préfecture et après la

préparation d'un dossier détaillant les mesures prises pour respecter les contraintes sanitaires.

Masqués, les marcheurs ont parcouru les 11 km de la balade. Le point de rendez-vous était fixé dans le centre-bourg. Chaque participant aura ensuite pu découvrir La Plage, les étangs, la Croix des Plaines, les Grésils pour redescendre dans le bourg par le trait de la Charbonnière

et sa vue imprenable sur le château. Cette marche a été ponctuée de quelques pauses gourmandes où chacun a pu déguster, dans le respect d'un protocole sanitaire très strict, les produits des producteurs locaux et les mets réalisés par l'équipe de la restauration scolaire.

Une soirée où les promeneurs avaient apporté gourdes et couverts de la maison pour une balade 0 déchet.

Collecte de mobiles usagés : mobilisation disséenne et 2^e place !

La société Orange et l'association des maires de la Vienne ont mis en place un challenge autour de la collecte des mobiles usagés dans le département, pour sensibiliser les habitants au recyclage, geste citoyen à vocation environnementale et sociale.

Le challenge s'est déroulé du 29 août au 4 octobre. 44 communes de la Vienne s'y sont inscrites dont Dissay. Au total 128 kg de mobiles ont été

récoltés. C'est notre commune qui a collecté le plus de mobiles : 32 kg. Le classement a été établi en regardant le poids des mobiles collectés par rapport au nombre d'habitants de chaque commune.

La remise des prix a eu lieu le 4 novembre, en visio-conférence pour respecter les règles sanitaires en vigueur. Dissay s'est classée 2^e ! La commune a ainsi remporté une dota-



tion de 2 arbres qui seront prochainement plantés sur notre territoire.

La collecte continue ! Vous pouvez déposer vos mobiles usagés avec leurs accessoires (chargeurs, oreillettes) dans le collecteur situé à l'accueil de la mairie.

Des trésors de biodiversité à nos portes !

Le saviez-vous ? À Dissay, la présence d'espèces remarquables (flore et faune) a permis le classement de trois espaces naturels comme zones à protéger et à gérer pour leurs habitats.

Le coteau des Pendants

En 1986, Yves Baron, professeur de l'université de Poitiers, fait l'inventaire botanique du coteau des Pendants et fait classer les « pelouses sèches » en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF). De 2005 à 2009, la commune fait l'acquisition foncière de 4 hectares et en confie la gestion au Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) avec un bail emphytéotique de 30 ans.



Ce coteau, situé à proximité de la voie romaine, présente, du fait de son orientation et de son sol, un habitat de « pelouses sèches ». Appartenant à la mairie, ces parcelles sont désormais gérées par le Conservatoire des Espaces Naturels Nouvelle-Aquitaine et les bénévoles de Dissay Nature, section du FEPS. La restauration et l'entretien de cet espace sont assurés par un troupeau de moutons, dans le cadre d'un plan d'actions et de gestion concertée.

La commune a conventionné avec Grand Poitiers pour inclure cette zone dans le Parc Naturel Urbain (PNU) et ainsi associer à la gestion ce nouveau partenaire.



La forêt de Moulière et le bois du Déffend

Dès 1981, la création de la Réserve Naturelle du Pinail et les inventaires « Oiseaux » de Moulière, de la Petite Forêt et du Déffend ont déterminé une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux (ZICO) et en 1996, une Zone de Protection Spéciale (ZPS) pour la partie domaniale et le Déffend, deux sites d'intérêt communautaire suivant les Directives Européennes. En 1998, l'État valide un premier Document d'Objectifs, mis en œuvre par la LPO, pour gérer le nouveau site reconnu « zone Natura 2000 ».

En 2020, la commune s'associe à la demande de la Réserve Naturelle Nationale du Pinail pour faire reconnaître cet espace naturel, (dont la Fontaine salée du Déffend), comme zone humide d'importance internationale, labellisée "Ramsar", du nom de la ville iranienne où a été signée cette convention.

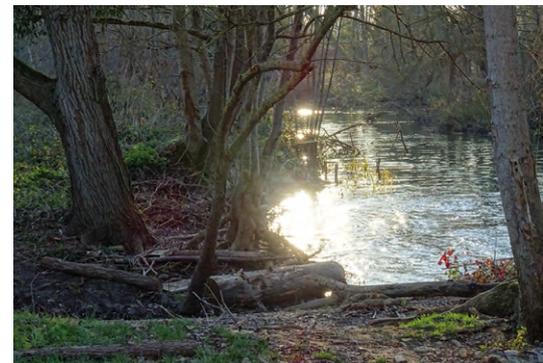
Avec les communes limitrophes et Grand Poitiers, Dissay, commune concernée, participe à la gestion de la zone Natura 2000 de Moulière et du Déffend.

Le marais des Communaux

Une autre zone humide d'importance est située à proximité du bourg : le marais des Communaux, classé en Espace Naturel Sensible (ENS). Son importance est multiple : protection

contre les aléas naturels, réservoir de biodiversité, zone de stockage du carbone, zone tampon pour atténuer les crues et les inondations, réserves d'eau en période sèche, amortisseur du changement climatique, maillon de la Trame Verte et Bleue...

Les inventaires réalisés ont permis d'y identifier des habitats naturels patrimoniaux mais aussi des espèces végétales et animales remarquables dont le castor et quatre espèces de chauve-souris, mais aussi, reptiles, amphibiens et insectes (libellules, criquets et papillons). Les sources, fossés, rivaux, canaux et le petit patrimoine bâti témoigne de la richesse d'usages anciens.



Pour valoriser cet espace remarquable des Communaux, la commune a le projet, en partenariat avec le Département, de créer des parcours d'interprétation au départ de la Plage, en empruntant le parcellaire communal, mais aussi les chemins privés après signature de conventions.

Bénéficiez des aides de Grand Poitiers au quotidien

Depuis 2017, Dissay fait partie de la Communauté urbaine de Grand Poitiers. Pour la gestion quotidienne, cela n'a pas eu de conséquences puisqu'il a été décidé que la porte d'entrée à toute demande restait la mairie de votre commune.

Vous pouvez ainsi bénéficier des mêmes avantages que tous les habitants du territoire, et les services des grands établissements communautaires vous sont accessibles à un tarif privilégié. C'est le cas par exemple de la Médiathèque François Mitterrand, du Conservatoire de musique de Poitiers ou de l'École d'arts plastiques.

En dehors de ces tarifs réduits permanents, Grand Poitiers propose des aides ponctuelles pour l'achat ou la location de certains matériels mais aussi pour aider au financement de certains services. Ces aides pourraient être renouvelées

d'une année à l'autre mais vous devrez déposer un dossier avant une date limite.

À titre d'exemple, quelques aides proposées les années précédentes :

- Le Pass'Sports permet aux jeunes de 6 à 18 ans de profiter de nombreuses animations sportives mais également d'un accès gratuit à la patinoire de Poitiers et à certaines piscines du territoire durant les vacances scolaires. À noter, sur présentation de votre Pass'Sports, Vitalis offre un VPass donnant accès au réseau de bus urbain.



- Pour favoriser une mobilité douce, une aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique a été votée ces dernières années. Elle

GRAND POITIERS
Communauté urbaine

représentait 25 % de la somme, dans la limite de 250 € à acheter dans un réseau de revendeurs locaux.

- Pour lutter contre la propagation du frelon asiatique, la destruction d'un nid par un professionnel était subventionnée à hauteur de 40 % de la facture, avec un plafond de 100 €.
- Enfin, pour réduire l'acheminement des déchets verts en déchetterie, un remboursement de 45 € pour la location d'un broyeur, pour une prestation de broyage par un professionnel ou pour l'achat collectif d'un broyeur est possible. Le remboursement est de 15 € pour l'achat d'un composteur ou d'un lombricomposteur.

N'hésitez donc pas à vous tenir informé sur **grandpoitiers.fr** ou en appelant la mairie qui vous orientera vers les services concernés.

Une vitrine numérique pour faciliter vos achats locaux

Pour soutenir l'activité économique durant la deuxième période de confinement, Grand Poitiers et la ville de Poitiers ont lancé, le 6 novembre 2020, une vitrine en ligne qui recense les commerçants, les artisans et les producteurs locaux du territoire. Grâce à cet outil, chaque acteur économique des 40 communes concernées peut se faire référencer gratuitement et indiquer les prestations, services ou produits qu'il propose.

Pour les commerces contraints à la fermeture en raison des directives sanitaires de l'État, c'est aussi l'occasion de mettre en avant les autres possibilités : livraison à domicile, retrait en magasin, achat à distance ou même visites sur rendez-vous.

Ce site permet également de connaître toutes les informations pratiques des commerces : horaires d'ouverture, adresse (géolocalisation sur une carte), description de leurs activités, coordonnées, renvoi vers leur site web et réseaux sociaux. Plusieurs commerçants ou artisans de Dissay s'y sont inscrits mais tous les autres peuvent encore le faire très facilement en quelques clics.

Pour les consommateurs, en plus de la qualité des produits et du service facilité par la proximité, plus que jamais, il est important de consommer local et ainsi permettre à nos commerçants, artisans et producteurs de continuer à travailler et à résister à cette crise.

<https://maboutique.grandpoitiers.fr/>





De nouvelles implantations

Avez-vous remarqué le ballet des engins de chantier qui s'activent de chaque côté de l'avenue du Clain, entre les ronds-points de la RD910 et de la Bélarrière ? Deux entreprises préparent leur arrivée sur site...

3JD, spécialiste du vrac liquide, a choisi la Bélarrière

3JD conçoit et fabrique des distributeurs automatiques de produits liquides. Ces derniers sont ensuite installés dans des magasins spécialisés (à l'origine, les réseaux de vente de produits bio), mais également, et de plus en plus, pour la grande distribution. France, Europe, Canada, Asie... l'entreprise étend son marché. Pour répondre à cette demande grandissante, 3JD souhaitait des locaux plus vastes et plus fonctionnels que ceux qu'elle occupe actuellement à Jaunay-Marigny. Elle a donc choisi Dissay, et le potentiel du Parc de la Bélarrière, pour construire un bâtiment de 1 400 m² sur une parcelle

de 7 000 m². La société, qui a fait le choix de promouvoir un mode de distribution responsable et écologique, se diversifie, et proposera en plus à la vente un éventail de produits liquides de qualité, en adéquation avec ses distributeurs automatiques (lessive, produits d'hygiène, huile d'olive...).

Biosynthis se développe à Puygremier

Entreprise phare de la chimie verte et durable, Biosynthis a notamment mis au point l'éco-squalane : cet ingrédient cosmétique, à base d'huile d'olive ou de coco, entre dans la composition de produits de beauté ou d'hygiène et constitue une alternative au squalane d'origine synthétique (à partir de pétrole) ou animale (à partir d'une huile extraite des foies de requin). Les plus grandes marques de cosmétiques multiplient donc leurs commandes afin de pouvoir proposer aux consommateurs des produits bio-sourcés. Biosynthis, actuellement

locataire de bâtiments rue de la Gare, cherchait un nouveau lieu d'implantation pour disposer d'une plus grande capacité de production. C'est chose faite avec l'ancienne usine de fabrication de piscines, qu'elle réhabilite complètement. L'entreprise va donc pouvoir poursuivre son développement à Dissay.



AGRIAL

Un magasin d'usine ouvert à tous...

Au lieu-dit Longève, près de la D910, vous connaissez certainement la laiterie EURIAL, membre du groupe coopératif français AGRIAL. Ce site de production accueille aussi un magasin d'usine qui vend les produits du groupe.

Vous y trouverez bien sûr différents produits laitiers comme fromages, beurres, crèmes fraîches, yaourts, spécialités AOP de chèvre et autres desserts à base de lait de vache ou de chèvre, en provenance des fermes des adhérents coopérateurs. Mais, désormais, vous trouverez également de l'alimentation pour animaux de compagnie, d'élevage et de basse-



cour, sans oublier les articles pour le jardin (terreau, outils, etc...).

**Accueil du lundi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
(16h le vendredi)
05 49 62 60 31
Magasin relais du CLICK&COLLECT
du site www.agrialpro.fr**

Ankoon, au service de votre bien-être

La commune de Dissay accueille depuis plusieurs mois une nouvelle offre économique dans le domaine du bien-être. Céline Chhuk-Meng pratique les massages depuis 2018 et professionnellement depuis janvier 2020. Elle s'est installée à Dissay en novembre dernier, en provenance de la région parisienne, à la suite d'une reconversion professionnelle.

En quête de pause bien-être, vous pouvez lui faire appel pour tout massage relaxant, massage ayurvédique ou le massage assis Amma qui est pratiqué

lui avec une chaise ergonomique spécialement dédiée. Le cabinet est ouvert du lundi au samedi, de 10h à 19h, uniquement sur rendez-vous.

Contacts
483, rue des lordières - 06 17 50 00 42
chhukceline@ankoonmassage.com
www.ankoonmassage.com
Instagram, Facebook et LinkedIn



Cédit photo : Marie Guerre

Soutien au commerce local : une opération appréciée

En remplacement du repas-spectacle habituellement offert aux Aînés de la commune, des bons d'achat à utiliser dans les commerces alimentaires et restaurants de Dissay ont été distribués (voir page 14). Appréciée par les bénéficiaires, cette opération a aussi été reçue avec enthousiasme par les commerçants concernés. En plus de l'apport supplémentaire d'activité, bien utile en cette période, cela aura été l'occasion pour certains clients de fréquenter les boutiques de Dissay pour la première fois ! Satisfaits du service, il y retourne depuis.

Les acteurs écono- miques disséens accompagnés

La crise sanitaire que nous traversons entraîne malheureusement des répercussions négatives sur le tissu économique. À Dissay, l'équipe municipale a pris l'initiative de contacter régulièrement tous les acteurs économiques de la commune pour suivre leur évolution et les informer sur les aides possibles, notamment celles mises en place en proximité par Grand Poitiers. À ce jour, 4 entreprises de Dissay ont pu bénéficier d'une subvention directe de 5 000 à 7 000 € chacune pour soulager leur trésorerie ou investir pour mieux rebondir... Le dispositif est maintenu au moins jusqu'au 30 juin prochain.

Hommage à M. Hung Chau

Dissay a une nouvelle fois connu, lundi 4 janvier dernier, une disparition douloureuse, celle de M. Hung Chau. Traiteurs réputés de spécialités vietnamiennes depuis une vingtaine d'années, M. et M^{me} Chau sont arrivés dans notre commune en 2016, au 4 place de la Grand Cour. "Chez Hung" a vite trouvé sa place, non seulement pour ses qualités culinaires très largement appréciées, mais aussi en raison de son accueil et de sa gentillesse remarquables. Les grandes qualités humaines et le large sourire de M. Hung Chau vont beaucoup nous manquer. Par ces quelques lignes, la commune tenait à lui rendre hommage tout en exprimant à son épouse et à leurs deux filles notre soutien chaleureux et fraternel.



Des investissements pérennes dans les écoles

Les vacances scolaires sont systématiquement l'occasion de réaliser des travaux dans nos écoles : investissements, réparations, réaménagements... Artisans ou agents du service technique interviennent, en concertation avec les directeurs des équipes enseignantes. 2020 n'a pas dérogré à la règle.

À l'école Paul-Emile Victor

La commune s'est engagée depuis plusieurs années dans un programme de réfection de toutes les classes. C'est maintenant chose faite pour les 9 classes existantes. Mais, pour la rentrée de septembre 2020, le rectorat a autorisé l'ouverture d'une dixième classe. Durant l'été il a donc fallu

organiser la rénovation de l'ancienne bibliothèque de l'école pour accueillir cette classe (coût 6 275,56 €).

Par ailleurs, le plafond de la salle d'activité a été entièrement rénové (dalles et éclairage) pour un coût de 6 907,92 €. Enfin, le revêtement de sol d'un couloir et l'électricité au plafond ont été restaurés pour un montant de 8 932,25 €.

À l'école Tony Lainé

Pour le développement des outils numériques, des tablettes et des coques ont été achetées pour un montant de 1 396,80 €.

Au restaurant scolaire de Tony Lainé, des stores ont été installés pour améliorer

la qualité des temps de repas des enfants. Coût : 2 627,04 €.

Dans les deux écoles

Pour parer aux fortes chaleurs de fin d'année scolaire, la salle de motricité de l'école Tony Lainé et l'accueil périscolaire de l'école Paul-Emile Victor ont été dotés chacun d'une climatisation pour un montant total de 23 250,14 €.

Pour améliorer la sécurité dans les deux écoles, des alarmes anti-intrusion PPMS (Plan Particulier de mise en Sécurité) ont été installées l'an dernier. Cette année, chaque alarme a été reliée au restaurant scolaire et à l'accueil périscolaire liés à l'école. Coût : 2 362,50 €.

La communauté éducative disséenne unie pour rendre un hommage à Samuel Paty

Le lundi 2 novembre dernier, à la rentrée des vacances de Toussaint, élèves, enseignants, personnels d'animation et élu.e.s ont rendu un hommage digne à Samuel Paty, professeur qui fut victime d'un odieux attentat. Dans chaque classe, en s'adaptant à l'âge des enfants, les professeurs ont pu mettre en place des temps pédagogiques. Puis, un moment de recueillement a été respecté comme

dans chaque école de France, mais aussi de nombreux pays européens, en signe de soutien et de solidarité envers notre pays.

À cette occasion, Michel François, maire de Dissay, est intervenu pour rappeler aux enfants les piliers de notre République qu'il faut sans cesse défendre : le principe de laïcité et le respect de la liberté d'expression. L'ensemble de l'équipe municipale



s'est également joint à cet hommage, le 13 novembre, lors de la réunion du Conseil qui a débuté par une minute de silence et de recueillement.

Conseil Communal des enfants : 12 nouveaux élus pour 2 ans

Le troisième CCE a pris ses fonctions le 9 novembre dernier.

Après l'arrêt, pour cause de COVID 19, de la précédente assemblée, les élu.e.s adultes ont décidé, en concertation avec les animateurs, que ce nouveau CCE serait composé de 12 élèves des classes de CE2 et de CM1 élus pour une durée de 2 ans (au lieu d'un an précédemment).

Cette durée devrait permettre de mieux mener à bien les projets proposés mais aussi d'avoir plus de temps pour partager divers ateliers civiques (découverte des institutions, élections, rencontre avec des élus...) et la possibilité de reprogrammer la visite de l'Assemblée nationale, à Paris, pour une rencontre avec notre députée.

Le 16 octobre dernier, les élections ont eu lieu et 86 % des élèves de l'école Paul-Émile Victor ont voté pour élire leurs 12 représentants, dans le respect du protocole sanitaire. Le CCE se réunit chaque mois durant la pause méridienne autour d'un pique-nique de travail.

La première réunion a permis d'apprendre à se connaître, à écouter les



autres, à parler en public. Depuis, les enfants travaillent pour développer les projets qu'ils auront choisis. Les

adultes encadrants seront là pour les aider, les guider et permettre que leurs projets se réalisent un jour.

Les élu.e.s du CCE

CE2

- Marc BASSI
- Eléana GOUSSAIRE
- Laly PAPET
- Chloé PINTO
- Nicolin VERGNAULT

CM1

- Nolan CHEVALIER
- Juliette DELIGNE
- Rose FRADIN
- Mathys GIMBERT
- Noely GUERITAUT
- Adam PASCAULD
- Enzo PLAISIR

La « Bourse au permis de conduire » vers un nouveau millésime

Le CCAS a accordé, à nouveau, des aides à deux candidats au permis de conduire. Ils répondaient intégralement aux critères établis : âgés de plus de 18 ans, domiciliés à Dissay et ne disposant pas de revenus suffisants pour financer seuls cette formation. Ils ont présenté leurs motivations aux membres du CCAS. La collectivité apporte à chacun 1 500 €. En contrepartie, les bénéficiaires s'engagent à effectuer bénévolement une activité de 70 heures au sein de la commune. Marie et Alexandre se sont inscrits à l'auto-école disséenne « Stop Auto-conduite » qui va les préparer pour cet examen.

Le permis de conduire en poche sera un atout pour ces jeunes dans la recherche d'une formation ou d'un premier emploi.

Bonne chance à tous les deux !

Pour finir, des nouvelles de Romain, notre bénéficiaire de 2020 : sa formation a été chaotique, en raison des périodes de confinement mais il a obtenu son code et continue les leçons de conduite. Prochaine étape : l'examen...

Bonne chance à lui aussi !

Face à la crise, le CCAS adapte ses actions

Comme la mairie, ou les associations de la commune, le Centre Communal d'Action Sociale n'a pas pu, durant l'année 2020, organiser ses habituelles manifestations. Les membres du Conseil d'Administration ont pris des décisions afin d'adapter et de poursuivre, malgré tout, leurs actions de solidarité.

Des bons d'achat pour les Aînés

Ainsi, le traditionnel repas offert à nos Aînés âgés de 70 ans et plus, programmé le 12 décembre dernier, a dû être annulé. Le budget habituellement consacré à l'organisation de cette journée festive

a été utilisé différemment au profit des mêmes bénéficiaires. Chacun a reçu un bon d'achat d'une valeur de 15 € à utiliser dans les commerces alimentaires et restaurants de la commune. Au total, plus de 150 aînés de la commune ont bénéficié de ces bons d'achat.

Même si cela ne remplace pas la journée conviviale tant attendue, nos Aînés ont apprécié ce geste et

plusieurs l'ont fait savoir de manière très sympathique.

« Une naissance, un arbre », la cérémonie reportée

Depuis une dizaine d'années, le Centre communal d'Action Sociale met à l'honneur tous les nouveau-nés de la commune en offrant à leurs parents un arbre fruitier qu'ils pourront planter chez eux et voir grandir avec leur enfant. La remise de l'arbre se fait lors d'une cérémonie très conviviale. Là également, cela n'a pas été possible. Les familles ayant accueilli un enfant en 2019 seront donc reçues fin 2021 avec celles qui auront connu une naissance en 2020 !



Aide Alimentaire, Dissay toujours mobilisée

Tous les ans, la collecte nationale de la Banque Alimentaire a lieu le dernier week-end de novembre. En 2020, comme chaque année, une dizaine de membres du CCAS et des élu.e.s de Dissay se sont joints à leurs homologues de la commune de Saint-Georges-lès-Baillargeaux pour collecter les denrées auprès de la population, en supermarché.

Dans le département de la Vienne, ce sont 96 tonnes de produits alimentaires et 27 000 € qui ont été récoltés pour venir en aide aux plus démunis.

À Dissay, l'aide alimentaire est distribuée l'avant-dernier mercredi de



chaque mois pour les personnes dirigées vers ce service par l'assistante sociale du secteur. Pour compléter la distribution, le CCAS achète des

produits d'hygiène remis aux familles lors de la distribution. En 2020, 23 foyers ont été aidés, ce qui correspond à 71 personnes (adultes et enfants).

Une aide gratuite pour vos démarches administratives **sur internet**

De plus en plus, les démarches administratives ne sont plus disponibles que par des procédures en ligne, via internet. Si vous n'y êtes pas encore habitué ou que vous rencontrez des difficultés pour maîtriser les outils informatiques, le Centre Communal d'Action Sociale continue de vous proposer des formations gratuites ! Isabelle Favre, la formatrice, programmera les permanences, en mairie, en fonction du nombre de participants.

Renseignements et inscription auprès d'Isabelle Favre au 06 66 82 50 37.



Service gratuit

Accueil jeunes de la Mourauderie, les ados répondent présents !

Bonne nouvelle en 2020, la fréquentation de l'Accueil jeunes a augmenté ! Pour cet été, 22 jeunes étaient inscrits avec une fréquentation moyenne de l'accueil de 10 à 12 ados par jour. Certains ont profité du bon pour un abonnement gratuit d'un an remis aux élèves diplômés avant leur départ pour le collège. L'activité principale du programme estival consistait en la réalisation de fresques, deux pour l'école maternelle, une pour le périscolaire Paul-Emile Victor, sans oublier le local de la Mourauderie. Tous ont mis du cœur à l'ouvrage pour agrémenter les murs des écoles, encadrés par Céline, leur animatrice.

D'autres animations ont été mises en place : ateliers culinaires, travaux manuels, jeux de société..., sans oublier des sorties baignade, culturelles ou sportives.

Pour les vacances de la Toussaint, les ados ont exploité le thème d'Halloween et mis beaucoup d'application dans la réalisation des activités autour de ce thème : potions gluantes, château hanté, secret des ténèbres... Une seule déception pour les jeunes, la collecte de friandises auprès de la population et la « soirée terrifiante » qui devait clôturer les vacances ont dû être annulées en raison du confinement.

La complicité entre les jeunes et la convivialité mise en place lors des animations laissent présager d'autres moments forts à partager.

Pour tous renseignements contactez l'accueil de la mairie au 05 49 52 34 56.



Demandeurs d'emploi : profitez de la permanence du PLIE !

Dans le cadre du PLIE (plan local pour l'Insertion et l'Emploi) Grand Poitiers Communauté Urbaine a confié à l'APPUI (Association pour le Placement de Personnel d'Utilisation Intercommunal) une mission d'accompagnement vers l'emploi.

Ce dispositif permet un accompagnement individualisé de proximité pour les personnes en demande d'emploi.

Des permanences ont été organisées à Dissay en 2020, une semaine sur deux, le jeudi. L'expérience est prolongée jusqu'en avril 2021.

Si vous habitez Dissay, que vous êtes demandeur d'emploi ou rencontrez des difficultés sociales, venez aux permanences des chargés d'insertion qui sont à votre écoute pour vous aider à trouver des solutions.



**Permanences
à la mairie
de 10h à 12h**

- 4 et 18 Février
- 4 et 18 Mars
- 1^{er} et 15 Avril

Contact : 05 49 62 02 95



Centre-bourg, *une reconnaissance nationale !*

Un réaménagement au long cours

Parmi les réalisations du mandat écoulé, le réaménagement du centre-bourg aura certainement été celle qui a présenté la plus grande envergure et mobilisé le plus d'acteurs. Pendant deux ans, élu.e.s et habitant.e.s volontaires ont imaginé et co-construit ce projet d'envergure. Les avis des Disséennes et Disséens ont été recueillis lors de rencontres sur le marché, réunions publiques, questionnaires... Est venue ensuite une année de construction technique, administrative et financière du projet par les équipes de Dissay et de Grand Poitiers. Elle a abouti au choix d'un cabinet d'urbanisme et d'architecture qui s'est entouré de spécialistes : scénographe, éclairagiste, paysagiste... enfin 7 entreprises, sélectionnées par appel d'offres et toutes locales, ont réalisé les travaux sur une durée de 18 mois.

Visiblement, le travail accompli pour le réaménagement du centre-bourg de Dissay n'est pas passé inaperçu puisqu'il a déjà remporté, en 2019, le Trophée des Travaux Publics délivré par l'Association des Maires et la Fédération des Travaux publics de la Vienne. Encouragée par ce prix, la mairie de Dissay a postulé en 2020 aux « Victoires de l'investissement local », décernées par la Fédération Nationale des Travaux Publics. Plus de 150 candidatures étudiées et expertisées par le cabinet indépendant Citizing. En septembre, le dossier disséen est sélectionné parmi les 15

finalistes. Puis le résultat officiel tombe début novembre : **le réaménagement des espaces publics du centre-bourg de Dissay remporte la Victoire de l'investissement local - Édition 2020 dans la catégorie Prix des Petites Villes.**

La remise du prix, qui devait se dérouler lors du Congrès des maires fin novembre à Paris, a été reportée. En attendant, cette reconnaissance nationale est source de fierté pour notre commune et d'encouragement pour toutes celles et ceux qui ont participé à cette réalisation structurante.

Les Bouleaux : un nouveau quartier dès 2021

À proximité de l'école maternelle et de la crèche Karabouille, d'équipements de sports et de loisirs et du pôle médical, le nouveau quartier des Bouleaux sort de terre.

Des logements seniors en location

Programmée fin octobre 2020, la pose de la première pierre des 10 pavillons labellisés Habitat Senior Services n'a pas pu se tenir, en raison du confinement. Cela n'a pas empêché d'engager la construction de ces maisons de plain-pied de type T2 (54 m²) ou T3 (71 m²), équipées de barres de maintien, de volets roulants électriques et de portes de garage motorisées. Elles seront donc destinées aux seniors autonomes qui souhaitent vivre dans un logement adapté à leur situation. Le montant encore prévisionnel des loyers serait de 276 € pour les T2 et 358 € pour les T3. Le coût total du projet, réalisé par Habitat de la Vienne s'élève à 1 329 930 €.



Cette opération a été rendue possible grâce aux subventions de l'État, de Grand Poitiers, de la Caisse des Dépôts et de la commune de Dissay.

Des parcelles à vendre pour la construction

Dans ce même secteur, 34 parcelles viabilisées, allant de 450 à 900 m² sont

à vendre. Leurs prix s'échelonnent de 35 000 € à 48 000 €. Une dizaine de terrains a déjà été vendue et des permis de construire accordés.

La commune, dans le cadre d'une réserve foncière, a conservé deux terrains pour deux projets à réaliser ultérieurement : une maison paramédicale et une maison des services.

Contacts 10 logements locatifs Habitat Séniors Services La première commission d'attribution est prévue à la fin du premier semestre 2021.

Nadège Rocca - Mairie de Dissay - 240 rue de l'Église - 05 49 52 34 56 - accueil@dissay.fr

34 parcelles viabilisées

Habitat de la Vienne - Julie Koessler - 33 rue du Planty - 86180 Buxerolles - 05 49 45 99 74 - 06 11 30 35 25 - j.koessler@habitatdelavienne.fr

Un réaménagement complet au complexe sportif

Des effectifs en hausse, notamment à l'école de foot, deux équipes féminines... Depuis l'année 2019, le bureau du CSD Football et la municipalité ont pris la mesure des difficultés d'organisation grandissantes lors des entraînements et des matchs. Au-delà des deux vestiaires supplémentaires attendus, un projet plus vaste de remise à niveau du local actuel et de ses abords se précise. L'Agence des territoires termine actuellement un travail de synthèse et d'analyse des besoins, qui va déboucher sur la rédaction

des documents nécessaires au choix d'un cabinet d'architecture. Durant l'année 2021, ce choix sera fait et le programme sera défini, en concertation avec les utilisateurs. Les travaux s'effectueront lors du premier semestre 2022.



Les abords de la gare embellis



Depuis de nombreux mois, la mairie avait entrepris des démarches auprès de "SNCF Gares et Connexions", gestionnaire de la gare de Dissay, afin que des travaux d'entretien et d'embellissement soient effectués. Après plusieurs échanges avec les responsables, les travaux ont pu intervenir en novembre dernier, redonnant une apparence plus flatteuse à ce site emprunté par de nombreux usagers disséens. Un bon début qui appelle d'ores et déjà la poursuite de cette rénovation nécessaire !

La rue de l'Herbaudière a fait peau neuve fin 2020

Nouvelle réfection complète de chaussée sur la rue de l'Herbaudière entre le CD 85 (Dissay – Montamisé) et le carrefour de la Riouserie. Cette voie dessert les hameaux de l'Herbaudière, Marit, Vilvert, la Riouserie... En mauvais état, il avait été décidé de la rénover sur le budget 2020. Le chantier de passage de la fibre, s'est déroulé lors des derniers jours d'octobre. Dès la semaine suivante, l'entreprise EUROVIA était à

pied d'œuvre pour décaper l'ancienne voirie et couler le nouvel enrobé.

Coût du chantier : 57 000 €.



Un Centre Technique Municipal accueillant et opérationnel

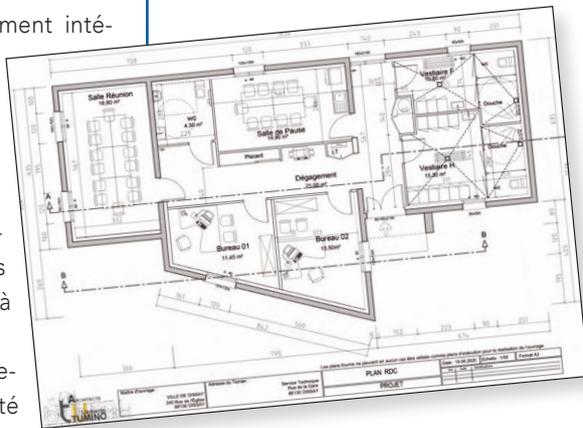
Le Centre Technique Municipal, rue de la Gare, ne comprenait à sa création que le grand hangar métallique. Les espaces dédiés au personnel (bureaux, vestiaires, douches), exigus et vétustes, ne répondaient plus aux besoins. Cette inadéquation s'est d'autant plus fait remarquer lorsque l'équipe est devenue mixte, obligeant à créer des sanitaires séparés. Une solution temporaire avait été trouvée avec l'installation de locaux modulaires en location.

Pour disposer d'une solution pérenne, l'équipe municipale a décidé de construire un nouveau bâtiment intégrant un accueil, des bureaux, une salle de réunion, des vestiaires et des sanitaires. C'est l'architecte disséen Umberto Tumino qui a conçu ce nouveau bâtiment. Les travaux, débutés en janvier, s'étaleront jusqu'à la fin du mois de mai.

Pour financer cet aménagement, la commune a sollicité

l'État au titre du plan de relance de l'activité économique et a obtenu de bonnes dotations, complétées par une participation de Grand Poitiers.

Coût de l'opération :	270 000 €
Subventions :	
- DETR (État) :	80 000 €
- DSIL (État) :	80 000 €
- Fonds de concours projet de territoire (Grand Poitiers) :	50 000 €
soit	210 000 €
Il reste à financer par le budget communal 60 000 €, soit seulement 22 % du montant total.	



Sécurité routière, des mesures de vitesse...



L'équipe municipale a souhaité collecter des données chiffrées concernant la fréquentation et la vitesse sur certaines rues. Durant une semaine, en septembre (hors période de confinement), les rues de l'Église, de Fortpuy et de la Fontaine d'Aillé ont été concernées. Ces mesures permettent de disposer de chiffres incontestables et de réfléchir aux actions à entreprendre.

Il a été constaté

- Une fréquentation moindre des utilitaires et une diminution de la vitesse rue de l'église en comparaison des comptages effectués avant les travaux et lors de sa réouverture ;
- Une vitesse moyenne légèrement supérieure à celle autorisée pour les rues de Fortpuy et de la Fontaine d'Aillé.

L'équipe municipale prévoit de réaliser des réunions sur site lorsque les conditions sanitaires le permettront afin d'évoquer ces résultats avec les riverains.

La programmation de nouveaux comptages dans plusieurs secteurs est prévue pour 2021. La commune étudie également avec Grand Poitiers l'utilisation d'un radar pédagogique mobile afin d'agir sur la vitesse des véhicules.

Un futur aménagement, rue de Fortpuy



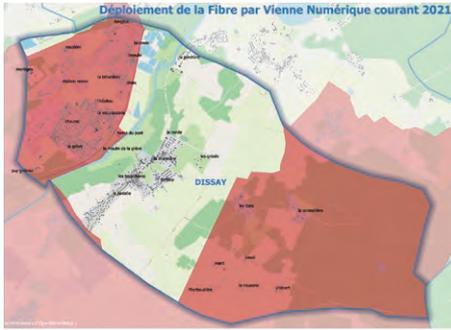
Le conseil municipal envisage l'aménagement d'un nouvel espace, à l'angle de la rue et du trait de Fortpuy. Après avoir acquis cette parcelle, la commune souhaite lui donner un caractère plus paysager, avec des équipements à imaginer... Cet espace sera complété par une zone de stationnement.

Ce sera aussi l'occasion de prendre en

compte les aspects de sécurité routière de la rue de Fortpuy et de la rue de Bellevue, en concertation avec les riverains et futurs usagers de ce lieu... Malheureusement la réunion prévue sur site, n'a pu se tenir pour cause de confinement. Elle sera reprogrammée en 2021 afin de réaliser ce projet dès que possible.

2021 : la fibre arrive à Dissay

Les panneaux du Département l'indiquent aux alentours : bientôt tous fibrés, ou presque... Quelle est la situation à Dissay ? Dans le schéma initial, notre commune n'était pas intégrée et devait attendre encore



quelques années ! Il aura fallu réelement se battre pour que la partie ouest de Dissay (rive gauche du Clain) et la partie est (les villages) soient déjà prises en compte, en prolongement de Jaunay-Marigny et Saint-Georges-lès-Baillargeaux. Ce déploiement concerne 928 logements, soit les deux-tiers de la commune. Seul l'axe central (rue des Lordières, centre-bourg, route de la Jonchère), secteur actuellement le mieux desservi en ADSL, devra encore patienter...

Dès le premier trimestre 2021, la commercialisation de la fibre sera pro-

posée sur le secteur des Daumonts et de la Mourauderie. Puis, plus de 500 logements, toujours sur la rive gauche du Clain, seront raccordés lors du second trimestre. Pour les 116 logements des villages situés à l'est de la commune l'échéance est fixée au second semestre. Vous pouvez retrouver, maison par maison, l'évolution du déploiement sur vienne-numerique.fr.

Attention, le passage en aérien de la fibre va nécessiter l'élagage des arbres en bord de voirie. Pour savoir si vous êtes concernés, contactez la mairie.

Le parc d'abribus entièrement renouvelé

Commencée il y a quelques années, une opération à long terme vient de se terminer : le remplacement ou l'installation de tous les abribus de la commune. Implantés à des emplacements qui ne correspondaient plus forcément aux lieux de vie des enfants, en matériaux divers (bois, plaques de fibrociment...) les anciens modèles ont été remplacés par des abribus aux normes. Résistants aux intempéries, ces nouveaux abribus sont également discrets et s'intègrent facilement dans tout type d'environnement. Plus de 20 abribus sur la commune protègent efficacement les usagers, principalement les scolaires.



Chaque installation a fait l'objet d'une subvention de 500 € du Département de la Vienne, dans le cadre de son utilisation du fonds des amendes de police, pour un coût moyen de 2 000 €.

Un aménagement repensé, rue du Clos-Belhoir

En contrebas de la place de la Grand'Cour, à un angle de la rue du Clos-Belhoir, la commune a demandé au service voirie de Grand Poitiers de repenser l'aménagement. Celui-ci a pour but d'organiser le stationnement sur cette zone. Pour se rendre dans les commerces environnants ou au cabinet d'ostéopathie, des conducteurs se stationnaient de manière problématique, avec pour conséquence fâcheuse d'empêcher la giration des cars scolaires se rendant à l'école élémentaire.

Ces travaux, empiétant sur l'espace privé, ont d'abord nécessité la signature d'une convention entre le propriétaire du bâtiment et la mairie. L'enrobé a été réalisé en décembre 2020. La signalisation des places de stationnement sera effectuée dès que les conditions météorologiques le permettront.



Des agents au service d'un meilleur cadre de vie !

Espaces verts, bâtiments municipaux, voirie communale, c'est le quotidien des agents du service technique. Si certaines interventions plus spécialisées sont confiées à des artisans, de nombreuses tâches sont assurées en régie, c'est-à-dire par le service. Par exemple, en voici quelques unes effectuées ces derniers mois : remplacement de

plaques de rues et de panneaux routiers, pose de claustras pour cacher des containers à déchets, remplacement de vitres



d'abribus, gestion d'un écoulement d'eau pluviale, sécurisation de fossé et de trottoir par la pose de potelets bois, remise en état de chemins d'accès, élagage des haies des chemins ruraux, abattage et débitage d'arbres dangereux...

Les agents communaux, plus que jamais au service des besoins de la population.



Centre-bourg, une inauguration à la hauteur du projet

Après avoir été reportée, en raison de la période de réserve pré-électorale puis de la crise sanitaire, l'inauguration du Centre-Bourg réaménagé s'est finalement déroulée ce samedi 26 septembre 2020. Un choix heureux... les Disséennes et Disséens ont en effet profité ce jour-là d'une accalmie bienvenue, entre plusieurs jours de pluie incessante !

Les animations ont débuté lors du marché où les membres de la Banda l'Espérance avaient revêtu pour l'occasion leurs costumes rouges, vieux de quelques décennies. Pendant l'aubade, les comédiennes et comédiens du Théâtre du Clos-Belhoir demandaient aux passants leurs impressions qu'ils ont déclamées, à la criée. En parallèle, chacun pouvait revivre les différentes étapes de cette vaste opération d'urbanisme, grâce aux photographies réalisées par quelques Disséens, membres de Phot'oeil 86, club photo de Dissay.

En début d'après-midi, des balades-flash guidées ont permis à des habitants

de la commune volontaires d'exprimer leur vision sensible du centre-bourg. Les artistes de la CiRQueRie avaient durant ce temps investis l'espace autour du grand banc circulaire.

Puis, deux visites en plus grand nombre, menées par Franck et Harold Buffeteau scénographes, ont mis l'accent sur différents éléments d'architecture valorisés par les travaux. Ces balades ont été ponctuées de surprises mises au point par les membres de la CiRQueRie, du Théâtre du Clos-Belhoir et du Barlu de Fortpuy.

Que chaque participant bénévole (habitants ou membres d'associations) ayant contribué à cette journée exceptionnelle soit à nouveau remercié de son implication.

À 19 heures, le moment officiel de coupure de ruban aura permis à Michel François, maire de Dissay, de remercier les nombreux acteurs de cette aventure commencée 6 ans plus tôt : Sophie Blanchet, l'architecte, Élise Macaire et Franck Buffeteau, les entreprises, les

élu.e.s et techniciens de Grand Poitiers, les habitants et les membres du Conseil municipal de Dissay ainsi que celles et ceux qui ont apporté leurs compétences pour une bonne réalisation de ce projet, comme le personnel municipal.

Enfin, à la tombée de la nuit, le Centre-Bourg, totalement fermé à la circulation automobile, a été ouvert à la flânerie et à la découverte. Des artistes ont transformé l'espace en nous livrant de multiples surprises pour un moment suspendu dans le temps, magique et poétique !

Les observatoires d'architecture de Vanessa Jousseau, la voix de la soprano Morgane Dallaud, la mise en lumière et en images par Nyctalop Mélodie, le fer et le feu domptés par Feros, tout a permis de tenir la promesse de cette soirée inaugurale :

Le centre de Dissay comme vous ne l'avez jamais vu... et comme vous ne le reverrez (peut-être) jamais !

La culture scientifique pour tous : on continue !

La convention qui unit la mairie de Dissay et l'Espace Mendès-France, centre de culture scientifique, a été reconduite pour la période 2021-2023. Ateliers, conférences, projections... la culture scientifique accessible aura encore toute sa place à Dissay dans les années à venir !

La science se livre

Thématique 2021 : infiniment petit, infiniment grand

Autour de mars

13 janvier au 29 mars

Médiathèque municipale



Êtes-vous prêts pour un grand voyage ? Cette exposition fait le point sur les connaissances autour de la planète qui a toujours intrigué les hommes pour sa couleur rouge.

Atelier

« Microbes au quotidien »

11 mars 18h - 19h30

Médiathèque municipale

Les équipes de l'école de l'ADN (Poitiers) s'installent à Dissay pour la journée. Les élèves d'une classe de l'école Paul-Émile Victor seront en atelier de

découverte dans la journée. Ce sera au tour des adultes le soir (sur réservation).

Cet atelier illustre l'importance, au quotidien, de la présence de micro-organismes dans la fabrication de certains aliments.

Le monde des bactéries et des microbes

Vendredi 12 mars à 20h30

Salle polyvalente

Christophe Burucoa, chef du laboratoire de Bactériologie-Hygiène du CHU de Poitiers, propose de plonger dans l'infiniment petit. Des bactéries vivent en nous, nous aident à vivre, parfois nous rendent malades et nous tuent. Elles racontent notre histoire, celle de l'humanité, et nous incitent à reconsidérer notre relation avec l'environnement.



Images de sciences, sciences de l'image

Les mémoires du ciel (film documentaire)

Vendredi 26 février à 20h30

La prévision des risques météorologiques s'appuie sur des technologies de pointe mais aussi sur des archives, comme celles décrivant en 1788 à La Rochelle un raz de marée, en tout point identique à Xynthia qui déferla sur la France en 2010.



Petites chroniques de météorologie, sérieuses et drôles à la fois, où les regards des historiens du climat croisent le vécu des professionnels de la météo et la fougue des chasseurs d'orages...

Pour cette plongée dans l'histoire de la météo, nous serons guidés par le réalisateur du film : Nicolas Datilesi.

Ces animations se dérouleront sous réserve des autorisations préfectorales liées à la situation sanitaire.

Une balade martienne... et disséenne, à la Médiathèque!

De décembre 2019 à mars 2020, la compagnie "Le Théâtre dans la Forêt" a mené des ateliers dans les communes volontaires de Dissay, Ligugé, Poitiers et Saint-Julien-l'Ars. Des habitants ont travaillé sur une des nouvelles des *Chroniques martiennes* de Ray Bradbury afin d'en effectuer un enregistrement vocal. Assemblées comme quatre épisodes, les chroniques enregistrées se succèdent les unes aux autres.

Ces enregistrements ont été intégrés à un spectacle original qui devait être joué au Théâtre Auditorium de Poitiers, la situation sanitaire a déjà contraint les organisateurs à deux reports mais espérons qu'il fera l'objet d'une nouvelle programmation sur la saison 2021-2022 !

En attendant, retrouvez une version numérique contenant les enregistrements sonores, les photos et des informations sur <http://theatredanslafort.fr/baladesmartiennes>

Parallèlement, des étudiants de l'École Européenne Supérieure de l'Image de Poitiers ont conçu, pour chaque récit, une bande-son et une station d'écoute. La bande originale de la chronique disséenne a été réalisée à partir de sons enregistrés sur notre commune. La station d'écoute, dispositif sonore et visuel où vous découvrirez la nouvelle en immersion, sous casque, est actuellement, et jusqu'au 20 mars, à la Médiathèque...

Bonne écoute !



Distinctions régionale et nationale pour Phot'oeil 86

Phot'oeil 86, club photo de Dissay organise chaque année une exposition dans la salle polyvalente. Annulée en 2020, le club vous donne rendez-vous les 18 et 19 septembre, pour l'édition 2021. Mais ses activités ne se résument pas à cette organisation. Chaque membre volontaire peut, en effet, concourir aux compétitions de la Fédération. Oui, comme en sport, la Fédération Française de Photographie organise des compétitions au niveau départemental, qui permettent d'être sélectionné pour le niveau régional, et éventuellement national. Mais les places sont chères pour atteindre le sommet !

Au niveau régional, Phot'oeil 86 est classé meilleur club et obtient la récompense de la meilleure photo et du meilleur photographe, dans la



Crédit photo : Alain David

catégorie « papier monochrome ». Deux photographes locaux ont poursuivi l'aventure jusqu'au concours national, en se plaçant 24^e auteur pour Patrick Artus et 10^e pour Alain David, par ailleurs trésorier de

l'association. Récompense suprême, sa photo est publiée dans le millésime 2020 de *Florilège*, publication de prestige qui reproduit les meilleures des photos primées de l'année.

Une vie associative au ralenti...

Après le premier confinement, de la mi-mars à la mi-mai, le 28 octobre aura signé le deuxième arrêt des activités associatives. La raison en est connue : la lutte contre la propagation du coronavirus. Les conséquences en sont néanmoins importantes, car les associations disséminées regroupent des centaines d'adhérents qui ont ainsi été privés de leur passion. Cours ou Assemblées générales en visioconférence se sont développés en 2020. Mais cela ne remplace évidemment pas le contact et la rencontre, à la base de la vie des associations.

En dehors de la pratique de chaque association, il n'a pas été possible d'organiser les banquets, lotos, bals, sources de convivialité entre les membres... et de ressources financières bien utiles.

Vers une timide reprise

Pour que les enfants ne soient pas trop privés de ces moments privilégiés,



autour du sport en particulier, les entraînements ont été autorisés par le gouvernement fin 2020. Chaque fédération sportive a élaboré un protocole de reprise adapté, validé par le ministère compétent. Les enfants doivent garder une distance de sécurité et il ne doit pas y avoir de contact. Cette autorisation est intervenue, pour les activités d'extérieur, le 28 novembre. Le CSD Foot a pu amorcer une reprise dans ces conditions. Le 15 décembre, les clubs sportifs pratiquant en intérieur pouvaient également reprendre les entraînements pour les mineurs, de la même manière. Le Basket et le Twirling ont donc invité à nouveau les jeunes sportif.ve.s à reprendre le

chemin du gymnase. La situation est plus complexe pour le Taekwondo et le Judo, sports de contact par nature.

Difficile d'anticiper l'avenir en ce début d'année 2021, d'autant que ces autorisations ont, de nouveau, été suspendues mi-janvier. Pour les stages, compétitions, championnats, challenges, la saison 2020-2021, comme la fin de la saison dernière, ne pourra donc désormais pas se tenir normalement.

Formulons le vœu que la fin de cette période exceptionnelle marquera un renouveau des pratiques associatives, si utiles au quotidien, et de l'engagement pour que ces associations perdurent.

Les Culs Gelés Show, rendez-vous en 2021

Comme chaque année, le TACO devait transformer le centre-bourg en scène de théâtre de rue, du 19 au 21 novembre 2020. Devant annuler ce festival, les organisateurs ont tout de même souhaité réchauffer les cœurs des Disséennes et Disséens en implantant un palmier éphémère devant la Poste. En attendant les Culs Gelés Show 2021 !



Association ADMR de Dissay - Beaumont Saint-Cyr

en action pour tous
depuis plus de 65 ans



• 16 bénévoles

• 15 salariés

• 112 clients

• 13 494^h d'interventions

• Donnez du sens à votre engagement, devenez bénévole à l'ADMR

Vous avez le goût de l'entraide, le sens de l'accueil ou encore des qualités d'organisation et d'animation ? Parmi les multiples missions proposées par notre association, il y en a forcément une qui vous ressemble !

Les services proposés
par l'association :



Aide à domicile

Soins à domicile

Actions de prévention de la perte
d'autonomie

Transport accompagné

Téléassistance mobile et
domotique Filien ADMR



Accompagnement à domicile

Accompagnement hors domicile

Soins à domicile



Garde d'enfants à domicile

Soutien à la parentalité



Entretien du logement

Entretien du linge



ET BIEN D'AUTRES À DÉCOUVRIR...

CONTACTEZ-NOUS !

• Choisissez un job qui a du cœur, devenez salariés à l'ADMR

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse
recrutement86@fedeb6.admr.org

Association ADMR de DISSAY-BEAUMONT
SAINT CYR

📍 Square du 11 novembre - 86130 DISSAY

☎ 05 49 88 20 09

✉ info.assodissay.fedeb6@admr.org



pour tous, toute la vie, partout

www.fedeb6.admr.org

Musiques en Clain se prépare

Le festival *Musiques en Clain* 2020 n'a pas pu se tenir. Espérant que l'édition 2021 pourra enchanter le public, Philippe Argenty, pianiste et organisateur de concerts, a concocté une programmation de groupes tous poitevins mais aux influences variées. Chanson française, swing manouche ou tango argentin, trois soirs, trois univers musicaux

mais surtout de grands moments d'émotion.

Comme chaque année, des musiciens interviendront auprès d'une classe de l'école Paul-Émile Victor. Si les conditions le permettent, ils pourraient nous réserver une agréable surprise ...

Rendez-vous à la salle polyvalente, les 4, 5 et 6 juin 2021.





RETOUR EN IMAGES

Journée d'inauguration du réaménagement du centre-bourg le samedi 26 septembre 2020



**Le centre-bourg
comme vous ne l'aviez jamais vu !**

Sur les registres de l'État civil disséen, au cours des derniers mois...

Naissances...

- Malya Boisgard
- Inès Barragan
- Lilou Chédozeau
- Calixte Debadi
- Emma Madeira
- Louise Marrot
- Robin Villié

Mariages

- Sarah Chaigneau et Michaël Liévin
- Lucie Léchemeau et François Pascaud

Décès...

- Pierre Angoumois
- Jean-François Blond
- André Brient
- René Duconget
- Monique Merger épouse Fourneaux
- Jean-Pierre Lebriat
- Reine Lourdault veuve Sabourin

Seules sont reportées ici les inscriptions pour lesquelles les familles ont donné l'autorisation de publication.